

Image not found or type unknown



vetements pour enfants divorce "qui dois les acheter"

Par **tropboncoeur**, le **27/08/2008** à **02:50**

bonjour,rnsuite a un divorce mon exfemme ayant [s]la garde des enfants [/s]j'aimerais savoir si il existe [fluo]un article de lois m'obligeant a acheter des vetements pour ces derniers [/fluo]vue que je les vois qu'un week end sur deux et la moitie des vaccances .rnj'aimerais aussi savoir si il y a [fluo]un article de loie l'obligeant a me fournir les vetements nessaissaire pendant la periode que mes enfants sont avec moi[/fluo]rnvous remerciant par avance de votre reponse

Par **jeetendra**, le **27/08/2008** à **10:24**

bonjour, si vous verser une pension alimentaire à votre ex femme c'est à elle de vetir les enfants, mais rien ne vous empeche si vous voulez le faire, mais ce n'est pas une obligation, et surtout ne pas déduire les frais de vetement que vous ferez de votre propre initiative de la pension alimentaire, cordialement